

Commission Permanente du 20 novembre 2023

Délibération n° CP 2023-2764

Oullins – Voie lyonnaise n°6

Intervention de Clotilde POUZERGUE

Maire de Oullins - Conseillère métropolitaine Lônes et Coteaux

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents en charge de cette délibération,

Je ne commenterai pas plus le bilan de concertation que vous nous présentez aujourd'hui. Je vous laisserai expliquer aux habitants la manière dont vous calculez le nombre de personnes ayant choisi le scénario 2 de mise en sens unique de la grande rue d'Oullins : 564 personnes sur 1044 ayant répondu à un questionnaire en ligne, contre 4400 personnes vous ayant fait parvenir une pétition contre ce même scénario. Ce sera l'objet d'une réunion publique que vous organisez le 4 décembre prochain.

Je voudrais plutôt réexpliquer pourquoi ce projet nous inquiète, inquiète une grande partie de la population et pose de nombreuses questions :

Revenons quelque peu en arrière :

L'arrivée du métro B en 2013 a révolutionné une première fois les déplacements sur Oullins, faisant depuis 10 ans diminuer le nombre de voitures dans le centre-ville. Le désenclavement de la commune et plus largement celui de l'ensemble du sud-ouest lyonnais va connaître une nouvelle ère avec l'ouverture récente d'une deuxième station de métro en centre-Ville et le prolongement de la ligne B jusqu'à l'Hôpital Lyon Sud.

Cette nouvelle offre de mobilité s'accompagne de nombreuses évolutions pour faciliter tous les déplacements des Oullinois : sécurisation des cheminements aux abords de la place Anatole France, restructuration du réseau des bus comme de celui des cars du Rhône, avec à terme moins de bus dans la Grande Rue, ouverture d'un parking sécurisé pour les vélos rue de la République, fermeture du P+R à la Saulaie dans quelques semaines alors que

l'ouverture de celui de l'Hôpital Lyon Sud devrait faire lui-aussi diminuer le trafic dans notre commune...

Rappelons que Oullins fut, en juillet 2019, sous la présidence de David Kimelfeld, la 1ère ville 30 de la Métropole permettant de faire baisser la vitesse des véhicules et l'apprentissage du partage de la voirie, avec les contre-sens cyclables notamment qui obligent chaque usager à respecter l'autre.

En ce sens, l'amélioration de la cyclabilité dans la métropole à travers le déploiement de quinze lignes, dénommées « Voies Lyonnaises », va dans le bon sens. Le développement de cheminements cyclables adaptés et sécurisés est bien évidemment une nécessité alors que de plus en plus de concitoyens utilisent quotidiennement ce mode de déplacement. Aucun doute là-dessus ! L'espace doit être partagé et les modes doux doivent y trouver leur juste place.

Oullins, située au carrefour de l'Yzeron et du Rhône, est directement concernée par quatre voies lyonnaises : les lignes 3, 5, 6, et 9.

Le tracé sur Oullins de la ligne 3, destiné à relier Quincieux à Givors, n'a posé aucune difficulté. Nos réunions de travail sur son tracé s'est fait par des propositions fructueuses.

Les études pour le tracé oullinois de la ligne 5, Saint Fons – par Francheville – Bron doivent encore avancer. L'Yzeron, d'un côté, et les balmes de Sainte-Foy-lès-Lyon, de l'autre côté, sont évidemment des contraintes géographiques fortes et il faudra faire preuve d'imagination.

La ligne 9, Jonage – Saint-Genis-Laval, empruntera a priori le même itinéraire sur Oullins que celui de la ligne 5.

En revanche, concernant la Voie Lyonnaise 6 (Saint-Genis-Laval – Rillieux-la-Pape), pourquoi vouloir absolument la faire traverser par le centre-ville, par la grande rue d'Oullins ? Ce tracé est trop contraint et ne sera de toutes façons jamais aux normes des Voies Lyonnaises.

Je le rappelle : Oullins reste densément urbanisée, organisée depuis des siècles autour de sa Grande Rue qui permet la traversée nord-sud de la ville.

Aujourd'hui, pourtant, cet équilibre est menacé par votre volonté de mettre en sens unique la Grande Rue d'Oullins pour faire passer la Voie Lyonnaise 6. En effet, mettre la Grande Rue (et la rue de la Camille) en sens unique pose immédiatement le problème du report de la circulation. Par où vont passer les véhicules qui ne pourront plus descendre la Grande Rue ?

Ce sont bien plusieurs quartiers dont les voiries ne sont pas calibrées pour avoir une circulation plus dense qui vont en subir les conséquences.

Vous le savez également, la grande rue compte près de 200 commerçants qui sont inquiets et pour la plupart opposés à cette proposition.

Les modes de consommation évoluent évidemment mais la réalité de nos commerçants est que plus de la moitié de leur clientèle n'est pas oullinoise. La diversité et le dynamisme commercial de la Grande Rue pour lesquels la Ville se bat, aux côtés de l'association des commerçants, depuis de très nombreuses années, seront mis en péril par une telle décision. Certains de nos commerces déjà en difficulté depuis les crises qui s'accumulent risqueraient de ne pas le supporter. Cela complexifierait également l'accès aux différents parkings de la Commune, dont celui de du Carrefour Market ou de l'Hôtel de ville.

Aujourd'hui, à travers cette délibération, vous proposez une expérimentation : plusieurs questions se posent : à quel moment aura lieu cette expérimentation, pendant combien de temps, comment sera-t-elle évaluée, par qui et selon quels critères ?

Enfin , je le rappelle puisque cela ne figure pas dans le bilan de concertation, le conseil municipal d'Oullins a pris un vœu en février dernier demandant l'abandon de ce projet de mettre la Grande Rue à sens unique afin de faire passer la Voie Lyonnaise 6.

Vous comprendrez donc que notre groupe votera contre cette délibération.